

LE DISTRICT SCOLAIRE DE PHILADELPHIE

BUREAU DE L'ÉDUCATION PRECOCE

CENTRE ÉDUCATIF
440 N. BROAD STREET, 2nd FLOOR- PORTAL C
PHILADELPHIA, PENNSYLVANIA 19130-4015

RÈGLES DU SERVICE ALIMENTAIRE

Le repas est une partie intégrale de la journée scolaire et le personnel doit y participer. Tous ceux qui aident les enfants doivent se laver les mains avant les repas. Si les parents se portent volontaires pour aider durant l'heure du repas, ils doivent enlever les manteaux, les chapeaux, et se laver les mains. Les enfants doivent être autorisés à se servir et à se nourrir tout seuls. Si nécessaire, les enfants ayant des besoins spéciaux doivent être assistés. Aucune nourriture, y compris le goûter de l'après-midi, ne peut être emportée chez soi. Toute la nourriture doit être servie et consommée au centre.

Toutes les sections de ce règlement, décrites ci-dessous correspondent aux réglementations de la *CACFP*, aux standards de performance de *Head Start*, au *Early Childhood Environment Rating Scale (ECERS)*, aux résolutions de *Keystone Stars* pour *ECERS*, aux normes de performance et de sécurité de *Caring for Our Children Healthy and Safety*, et à *Building Mealtimes Environments and Relationships Inventory*.

PETIT-DEJEUNER

Chaque enfant est offert le petit-déjeuner quand il arrive en classe. Un enfant qui a peut-être déjà mangé à la maison peut le faire au centre s'il le désire. Les enfants doivent être encouragés à manger. Chaque enfant qui mange doit être servi un petit-déjeuner complet. Un petit-déjeuner complet est composé de 114 grammes (*4 ounces*) de jus de fruits, 29 grammes (*1 ounce*) de céréales froides, ou un plat chaud, et 170 grammes (*6 ounces*) de lait à 1% (faible en gras) ou écrémé (sans matière grasse). Trente (30) à 45 minutes sont accordées pour le petit-déjeuner. Le petit-déjeuner complet est mis à la disposition de tous les enfants et ils ont la possibilité de manger ce qu'ils veulent de leurs portions. Les enfants qui arrivent en retard doivent avoir leur petit-déjeuner. Le petit-déjeuner n'est pas prévu pour le personnel, les parents ou les enfants qui ne sont pas inscrits dans les programmes de la Petite Enfance.

REPAS

Le repas est toujours servi dans le centre, même les jours de sortie avant l'heure. Le repas est servi à tous les enfants présents. La *Noontime Aide* chauffe les repas et les sert dans les salles de classe. Les enfants et le personnel désignés doivent aider à arranger les tables.

- ◆ Les enfants sont encouragés de manger, mais pas forcés de le faire.
- ◆ Les fruits en sont une partie essentielle et peuvent être mangés à n'importe quel moment du repas.
- ◆ La nourriture ne doit pas être utilisée comme une récompense ou une punition.

- ◆ Le personnel et les volontaires s'assoieront avec les enfants et mangeront la même nourriture qu'eux. Les boissons et la nourriture non servie aux enfants ne doivent pas être consommées durant les repas.

Le repas consiste en 43 grammes (*1½ ounces*) de viande ou son supplément, ½ verre de légumes et/ou fruits (un ou deux types), ½ morceau de pain ou son supplément, et 170 grammes (*6 ounces*) de lait blanc à 1% (faible en gras) ou écrémé (sans matière grasse). **Toutes les portions du repas doivent être servies.**

- ◆ Toute la nourriture doit être consommée au centre.
- ◆ La nourriture ne peut pas être emmenée chez soi ou emmagasinée.
- ◆ Tout la nourriture restante doit être jetée.
- ◆ Les enfants sont encouragés à aider à nettoyer les lieux de repas.
- ◆ Après les repas, la *Noontime Aide* doit jeter la nourriture restante et nettoyer les lieux. Le lait restant doit être jeté en dehors de la salle de cours.
- ◆ 30 à 45 minutes doivent être allouées au repas.

GOÛTER DE L'APRÈS-MIDI

Un goûter est servi à tous les élèves. Le goûter consiste en ce qui suit: 114 grammes (*4 ounces*) de lait blanc à 1% (faible en gras) ou écrémé (sans matière grasse), 114 grammes (*4 ounces*) de jus, ½ verre de fruits ou de légumes, 15 grammes (*1/2 ounce*) de viande ou son supplément (yaourt, fromage, etc.) ou 15 grammes (*1/2 ounce*) de pain ou son supplément (crackers, céréales, etc.).

- ◆ Les goûters doivent servis et pris au centre. La nourriture et les boissons ne doivent pas être emmenées chez soi.
- ◆ Toutes les fêtes de classe doivent être programmées l'après-midi et doivent compléter le goûter, et non pas le remplacer.
- ◆ Toutes les boissons et nourriture servies aux enfants durant les fêtes ou autres évènements spéciaux doivent être commercialement emballées et produites.